



immobilier, urbanisme: notion de "concession"

Par **eaules**, le **23/06/2020** à **10:53**

Bonjour,

J'envisage d'acquérir un plateau pour le diviser en plusieurs logements dans une commune où le Plan local d'urbanisme indique des contraintes quant au stationnement de véhicules. Rien d'extraordinaire jusque là.

Je m'interroge sur une notion indiquée dans ce PLU (que j'ai aussi retrouvé dans d'autres commune) à savoir: "concession de places dans un parc privé de stationnement". Quelles sont les contraintes induites ?

Peut-il s'agir d'une location classique (avec bail "classique" de particulier à particulier pour une location de place de stationnement) ou est-ce autre chose ? Y a-t'il une idée de location à longue durée (j'ai notamment trouvé une loi datant du 30/12/1967 instituant le contrat de concession immobilière, mais qui semble très peu utilisé et pas très adapté à ce cas) ?

Merci pour vos retours.